

Licence Gestion

Parcours Gestion des Ressources Humaines

Code RNCP / Code d'apprentissage : RNCP35924 / 20531023

Code diplôme : LG03605A

Crédits : 60 ECTS

Intitulé officiel du diplôme :

Licence générale Droit, Economie, Gestion mention
Gestion Parcours Gestion des ressources humaines

Niveau d'entrée :

BAC+2



Prérequis :

- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2
- Sélection sur dossier et entretien de motivation
- Inscription définitive à compter de la signature du contrat en alternance

Prérequis obligatoires à valider pour accès en L3 RH :

- Initiation au management et gestion des RH - 4 ECTS
- Projet personnel et professionnel : auto orientation pédagogique - 6 ECTS
- Comptabilité et contrôle de gestion : découverte - 4 ECTS

Modalités :

- 2 jours en formation en présentiel
- 3 jours en entreprise
- Durée du contrat : 1 année
- Volume horaire : 540 heures

Métiers visés :

- Agent(e) de gestion comptable
- Assistant(e) de direction
- Assistant(e) de gestion administrative
- Chargé(e) d'enquêtes
- Directeur(trice) administratif

Lieu d'enseignement

PARIS



PARTENAIRE
Campus Montsouris
2 Rue Lacaze
75014 Paris
01 40 52 28 70
www.campusmontsouris.fr

Cnam de Boulogne
01 55 19 00 98 | 92.alternance@cnam-iledefrance.fr

Compétences visées

- Maîtriser les enjeux de la gestion des ressources humaines dans l'entreprise, les bases administratives et techniques des processus RH et des fonctions administratives à la base de la gestion du personnel.

Modalités d'évaluation

- Evaluation finale / UE
- Expérience professionnelle

Programme

- Droit du travail : relations individuelles - 6 ECTS
- Droit du travail : relations collectives - 6 ECTS
- Outils RH à l'ère de l'IA générative - 6 ECTS
- Gestion de la paie - 4 ECTS
- SIRH - 4 ECTS
- GHR, dialogue social et transformations des organisations - 6 ECTS
- Data RH - 6 ECTS
- Enjeux des transitions écologiques : comprendre et agir - 3 ECTS
- Anglais professionnel - 6 ECTS
- Expérience professionnelle, rapport d'expérience et séminaire de méthodologie - 13 ECTS

Accessibilité

L'établissement permet l'accueil de publics en situation de handicap dans la mesure où les aménagements sont possibles et réalisables.

